



Articles culture de la loi NOTRe : deux avancées majeures

Communiqué de la FNCC à propos de la Loi NOTRe et de l'adoption de l'amendement 28A.

La loi NOTRe serait restée sans impact significatif sur les enjeux culturels si les commissions culture parlementaires, d'abord du Sénat puis de l'Assemblée nationale, n'étaient pas venues l'enrichir. Il faut saluer à la fois la qualité de leur réflexion et la constance de leur engagement qui ont permis de nouer un dialogue par-delà les clivages politiques, au bénéfice de la culture.

Dans le communiqué, la Fédération Nationale des collectivités territoriales pour la culture rappelle que : « Désormais, l'horizon éthique et humaniste du respect des droits culturels s'impose à tous, État comme collectivités. Il impose surtout de réinventer les conditions de l'appropriation des valeurs républicaines dans notre société. C'était là la feuille de route que s'est fixée depuis plusieurs années la FNCC ». Lire le communiqué